



Délais d'attente cour de cassation pour saisie immobilière

Par **bed**, le **31/12/2008** à **10:45**

Bonjour à tous,rrnrnMa femme et moi-même avons été reconnus adjudicataires d'une maison vendue aux enchères en juin dernier.rnrnLes personnes n'habitent plus dans la maison mais ont laissé leurs meubles et leurs chiens .. rnrnNous avons donc dû entamer une procédure d'expulsion à l'encontre de ces personnes pour pouvoir libérer les lieux. Chose qui n'a toujours pas aboutie aujourd'hui.rnrnEntre temps nous avons appris qu'elles avaient émis un pourvois en cours de cassation dans le but de casser le jugement et qu'elles avaient demandé une aide juridictionnelle. Le problème est que nous avons un crédit financé par la banque avec une enveloppe de travaux à utiliser sous 2 ans! Notre crédit est parti depuis septembre. Et tant que la cour de cassation ne s'est pas prononcée nous ne pouvons pas nous permettre de faire ces travaux.rnrnDésormais nous remboursons le loyer de l'appartement et le crédit de la maison.. Autant vous dire que les temps sont durs en cette période de crise!! rnrnQuels sont nos droits? rnQue pouvons nous faire?rnQuels sont les durées d'attente?rrnrnMerci..